

L'association bucoise (régie par la Loi de 1901) de protection de l'environnement « APACH » apporte les contributions suivantes à l'occasion de l'enquête publique sur le SAGE de la Bièvre :

- 1) Nous nous inquiétons d'une éventuelle transformation de la station de relevage des eaux usées à La Minière (Guyancourt) en station d'épuration qui rejetterait ses eaux traitées dans la Bièvre, transformant du coup son débit et son écosystème.
- 2) Nous demandons la reconnaissance par classement du réseau des rigoles historiques du Plateau de Saclay et leur réhabilitation pour l'alimentation des eaux des bassins du Parc du Château de Versailles via l'aqueduc de Buc.
- 3) Nous sommes préoccupés par les répercussions de la multiplication de l'artificialisation des terrains naturels due aux nombreux projets urbains. Les risques d'une augmentation du nombre de zones inondables sont-ils toujours considérés à leur juste niveau ?
- 4) Il nous apparaît nécessaire de toujours chercher un compromis entre les intérêts du respect des continuités écologiques aquatiques et le respect des paysages remarquables actuels. L'un et l'autre étant à maintenir.

Pour l'association APACH (13 Rue Pégoud 78530 BUC)

Son secrétaire

Jean-Christophe HILAIRE

Le 31 mars 2016